



Mot de bienvenue du Président

La JL GR de Bourg en Bresse a été retenue pour organiser le Championnat départemental de gymnastique rythmique en individuel le dimanche 13 octobre.

Nous tenons à remercier le Comité Départemental de l'Ain et sa Présidente Franceline VINCENT, pour leur confiance, ainsi que la ville de Bourg en Bresse et nos partenaires locaux.

La compétition se déroulera au gymnase de St Roch.

Cette compétition départementale réunira les clubs d'Ambérieu en Bugey, Bellegarde sur Valserine, Trévoux et Bourg en Bresse.

Il s'agit de la première étape compétitive de la saison pour les individuelles.

Venez nombreux admirer et encourager nos gymnastes !

Je vous souhaite à toutes et tous, de passer un agréable moment.

Sportivement

Sébastien HAUGUEL

Accès au gymnase

Dimanche 13 Octobre 2019

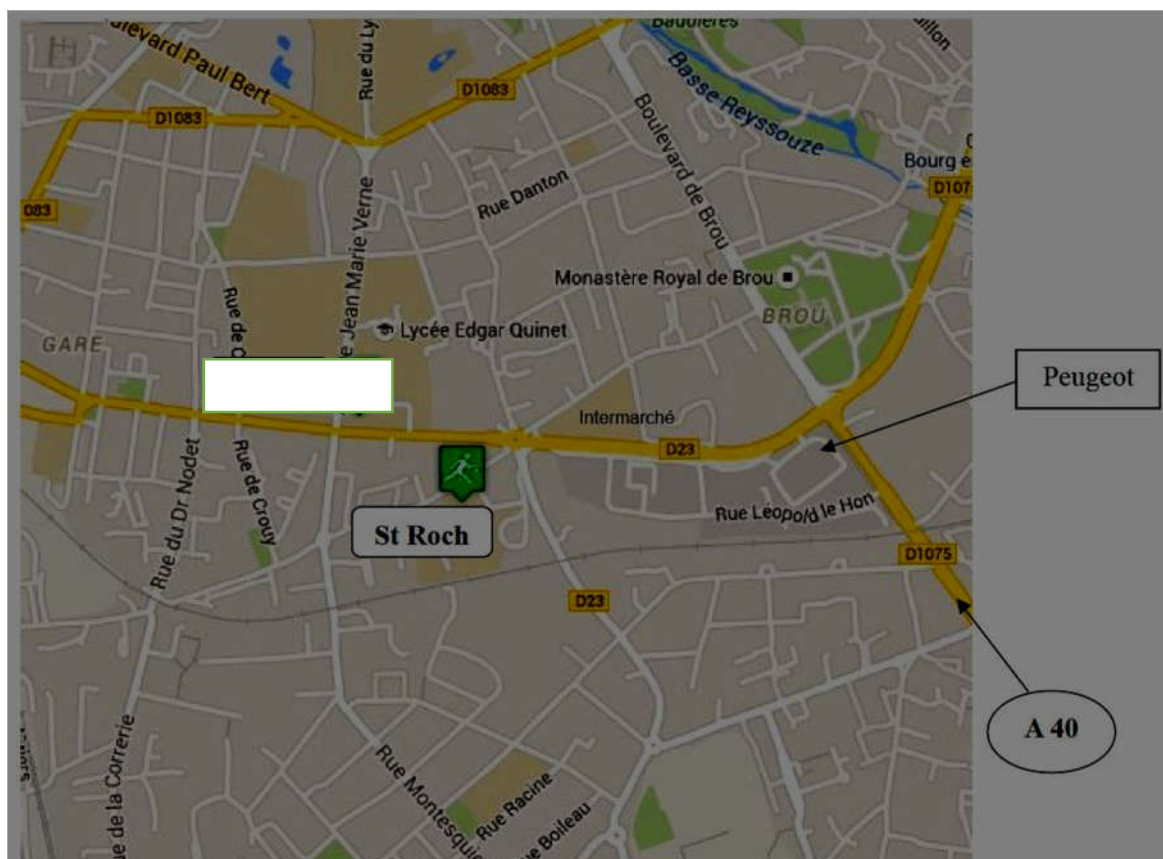
Gymnase St Roch 20 rue Charles Démia 01 000 Bourg en Bresse

Coordonnées GPS : lat:46 .1944202 long: 5.2286525

Information parking

Le parking situé devant le gymnase est réservé aux responsables du comité de l'Ain, aux juges convoqués, aux officiels ainsi qu'aux personnes à mobilité réduite.

Un parking est à votre disposition à l'arrière du gymnase ou dans la zone d'Intermarché à 200m.





Accueil du public

L'ouverture du gymnase se fera à partir de 8 h 30.

La compétition aura lieu dans la salle principale.

La salle spécialisée GAF/GAM sera réservée pour l'échauffement corporel.

Tarifs d'entrée

Tarif public : 5 euros

½ tarif pour licenciés FFG et enfants de 6 à 14 ans : 2,50 euros

Gratuit pour les moins de 6 ans

Buvette

Une buvette sera à votre disposition tout au long de la compétition. Système de sachets de jetons remboursables. Possibilité de compte club à voir sur place.

Palmarès

Les palmarès auront lieu à 12h30 et 17h30

Contact

Président : HAUGUEL Sébastien - hauguel.bourg@orange.fr - 06 79 42 44 48,

Entraîneur : Isabelle BRET - grbourg01@gmail.com – 07 81 12 52 00

Accueil club

Une permanence se tiendra au gymnase à partir de 8h30. Dès votre arrivée, venez retirer votre dossier club à l'entrée.

Accréditations comprises dans le dossier club : 2 entraîneurs (badges supplémentaires sur demande), 1 par gymnaste engagé, 1 chef de délégation, 1 juge.

Merci de rendre vos badges à votre départ.

Rappel : L'accès aux vestiaires, salles d'échauffement, de compétition est autorisé uniquement aux gymnastes, juges, entraîneurs munis de leurs accréditations.

Consignes

- Les entraîneurs se devront d'être en tenue sportive sur les plateaux d'échauffement et de compétition.
- Les gymnastes devront se conformer au planning d'échauffement prévu par le club organisateur et libérer la place dès que leurs passages seront terminés.
- Le contrôle des licences s'effectuera à l'entrée de la salle principale, avant la zone de pré-compétition (2 zones de part et d'autre du praticable de compétition).
- Veillez à ne pas laisser d'objets précieux ou d'argent dans les vestiaires car l'organisateur déclinera toute responsabilité en cas de vol ou de détérioration.

Ordre de passage

(Présentation condensée, sous réserve de changement. L'ordre de passage officiel est le document édité par la responsable technique GR)